

LE CHANGEMENT DE PRENOM(S)

Demande de changement de prénom(s) pour un majeur

En France, le changement de prénom(s) et celui de genre s'effectuent en deux étapes.



1/ Documents officiels à fournir à la mairie pour le changement de prénom(s)

Cette procédure est relativement simple, il vous suffit d'apporter **un dossier complet** avec les documents suivants :

- pièce originale de votre pièce d'identité en cours de validité (recto/verso pour la carte nationale d'identité).
- une copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois – pour l'obtenir, il

faut en faire la demande à sa mairie de naissance, pour un grand nombre de mairies, cette démarche peut se faire en ligne.

- un justificatif de résidence récent (quittance de loyer, facture EDF,...). Si vous êtes hébergé par une autre personne, justificatif de domicile récent de la personne qui vous héberge + **attestation sur l'honneur** de la personne qui vous héberge certifiant l'hébergement et copie de sa pièce d'identité.

L'article 60 du code civil

permet d'effectuer le changement de prénom.

La première étape est la **demande de changement de prénom(s)**, qui se fait à la mairie du domicile **ou de naissance** (prévoir un rendez-vous).

La deuxième étape, à savoir, la requête de changement de genre, se fait après la réception de votre carte d'identité, mentionnant votre ou vos nouveaux prénoms, auprès du Tribunal de votre résidence.

Pour ces deux étapes, il va vous falloir remplir des formulaires et joindre des documents et des attestations, **qui vont apporter une preuve de l'intérêt légitime de la demande.**



- un formulaire de demande de changement de prénom(s) - (exemple voir liens à la fin de ce document). **À noter que les mairies peuvent fournir leur propre formulaire.**

Un récépissé de dépôt de la demande vous sera remis. A noter que la décision sera inscrite sur le registre de l'état civil.

Pour la preuve de l'intérêt légitime de la demande, être transgenre constitue théoriquement en soit une raison légitime de changer de prénom(s). Il est donc théoriquement possible de simplement préciser dans le formulaire, qui laisse une place disponible pour expliquer ses raisons, que vous êtes une personne transgenre.

L'association **Transposées** propose le texte suivant : « *Madame, monsieur, je vous demande aujourd'hui le changement de mes prénoms, car je suis une personne transgenre, et après de nombreuses années de réflexion, j'ai entamé ma transition autant physiquement que socialement. Mes prénoms de naissance sont un obstacle dans mes démarches administratives, mais aussi pour l'accès à l'emploi ainsi que pour récupérer du courrier. D'avance merci.* »

Vous devez cependant apporter des preuves que vous utilisez ce prénom dans la vie courante, en fournissant par exemple :

- cartes de fidélité et d'abonnement,
- factures,
- courrier à votre nom et votre nouveau prénom,
- et enfin, les attestations de proches.



Attention néanmoins à ne pas vous laisser intimider par votre mairie. Ils n'ont notamment **pas le droit de vous demander des attestations médicales.**

2/ Attestations de la part de mes proches

Quel modèle de lettre de la part de mes proches ?



Il peut être compliqué pour les personnes amenées à té-

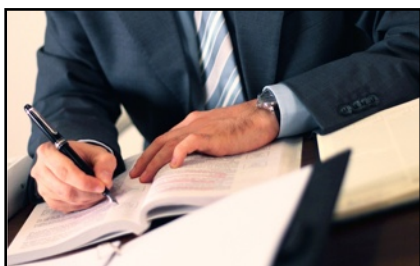
moigner de savoir ce qu'il convient d'écrire. Cela est d'autant plus complexe que les mairies peuvent considérer que si toutes les personnes écrivent le même texte, il s'agit d'un copier-coller justifiant de refuser la demande.

Tout d'abord, il faut savoir que le mieux est de fournir des **attestations écrites** sur un formulaire précis, le [Cerfa n°11527*03](#) (suivre le lien pour le télécharger sur le site du gouvernement), qui est à imprimer et à remplir à la main par les personnes témoignant. Celles-ci doivent aussi fournir

une **photocopie d'une pièce d'identité.**

Vous trouverez ci-dessous un **modèle d'attestation** pour un changement de prénom dans le cas d'une personne transgenre. Il peut être bon que la personne ajoute une touche personnelle à la lettre, argumentant de son point de vue de l'importance de ce changement de prénom pour vous.

Je, soussigné·e, atteste en tant que [lien de parenté, d'amitié, relation] que [nom du demandeur de changement de prénom]



prénom] est une personne transgenre. Il/elle utilise le prénom [nouveau prénom] depuis la date du Nous le/la connaissons auparavant sous le nom de [ancien prénom], mais depuis le début de sa transition il/elle utilise exclusivement le prénom [nouveau prénom].



Il/elle vit aujourd'hui sous une identité masculine/féminine au quotidien et est connue en tant que [nouveau prénom] auprès de sa famille/ses amis/son cercle professionnel.

Il/elle souhaite obtenir ce changement de prénom car celui qu'il/elle porte à l'heure actuelle lui cause un grave préjudice moral, administratif et professionnel, en particulier pour obtenir un emploi."



Les attestations peuvent provenir non seulement de vos proches, mais aussi de toute personne apte à confirmer que vous utilisez votre « nouveau » prénom dans une situation donnée – par exemple, un collègue de travail ou un professeur. En fin de lettre, les témoins peuvent ajouter :

« Je suis conscient qu'une fausse déclaration m'expose à des sanctions pénales ».

Il n'est pas nécessaire de surcharger votre dossier avec de nombreuses attestations, mieux vaut qu'il y en ait peu mais qu'elles soient complètes, diverses et venant de personnes d'environnements dif-

férents (professionnel, associatif, familial, amical...).

Vous trouverez ci-dessous les liens utiles vers les différents documents.

- le formulaire pour le changement de prénom est indispensable ([pour exemple, celui fourni par la Mairie d'Angoulême](#)).

- vous pouvez imprimer [ce document légal](#) qui cite la « **dysphorie de genre** » comme motif légitime de changement de prénom, et le mettre dans votre dossier.

- et n'oubliez pas l'ensemble des pièces justificatives citées plus haut.

N'hésitez pas à contacter l'association ADHEOS si vous avez besoin d'aide.



Demande de changement de prénom(s) pour un mineur

Dans le cadre d'une personne mineure, il est nécessaire que le dépôt se fasse avec l'accord et la présence de la ou les personnes dépositaire·s de l'autorité parentale ou le·a représentant·e légal·e pour une personne sous tutelle.

Il y a des formulaires adaptés à la situation pour le dépôt de la demande en annexe selon la situation :

- [personne mineure de moins de 13 ans](#) (formulaire fourni par la Mairie d'An-

goulême en exemple) ;

Il est donc demandé, **en plus des pièces habituelles** (voir ci-dessus), celles qui permettent de prouver la filiation (acte de naissance intégral), et l'autorité parentale ou tutelle (jugement, livrets de famille...), ainsi que les pièces d'identité en cours de validité des représentant·e·s de l'autorité parentale ou de tutelle.

Demande de changement de prénom(s) pour les personnes étrangères

La procédure n'est pas réservée aux ressortissant·e·s français·e·s, les personnes demandeuses de nationalité étrangère peuvent donc en bénéficier, qu'elles aient ou non un acte d'état civil français.

Il faut se procurer son acte d'état civil complet, le cas échéant traduit par un·e interprète assermenté·e.

La demande reste régie par la loi liée à la nationalité de la personne demandeuse, et

sera à fournir ; mais pour les réfugié·e·s ou apatrides ou bénéficiaires de la protection subsidiaire, la loi française l'emporte automatiquement (voir les documents demandés ci-dessus). Il appartient à l'officier·e d'état civil de faire appréciation des différentes lois internationales et étrangères applicables, y compris dans le cadre la convention CIEC (Commission internationale de l'état civil) n°4.

Centres LGBTI ADHEOS Charente & Charente-Maritime

Tél. : 06 26 39 66 13

Tél. (Saintes) : 05 46 92 98 55

Mail : contact@adheos.org

Site web : www.adheos.org

Les permanences et horaires d'ouverture

à Saintes au Centre LGBTI ADHÉOS :

5 passage de l'Ancienne Caserne :

- Le lundi exclusivement sur rendez-vous
- Le 1er et 3ème mercredi du mois de 14h00 à 18h00
- Le 2ème et 4ème vendredi du mois de 19h30 à 23h30

à Angoulême au Centre LGBTI ADHÉOS :

5 Boulevard Berthelot (entrée place Saint Martial) :

- Le 1er et 3ème mercredi du mois de 14h00 à 18h00
- Prise de rendez-vous individuel possible : 06 26 39 66 13 ou contact@adheos.org

à La Rochelle au local ADHÉOS-CAS :

21 rue Sardinerie, La Rochelle :

- Sur rendez-vous individuel